Acteos
Think synchronization

Organisation des Nations Unies

Monsieur Ban Ki-Moon

NY 10017

NEW YORK - USA

Objet : Renouvellement de l'adhésion au Pacte Mondial

Monsieur le Secrétaire Général,

En adhérant au Pacte Mondial en 2011, Acteos a souhaité marquer son engagement de respect depuis la création de la société il y a 27 ans maintenant, au 10 principes fondateurs dans le cadre de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et enfin la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Nos démarches engagées et intégrées par les forces vives du Groupe, génèrent chaque année des obligations d'évolution des comportements et des méthodes de travail, en vue de respecter, préserver et consolider les ressources humaines, énergétiques et écologiques de la planète pour les futures générations.

Nous confirmons par cette lettre, notre volonté de continuer à faire progresser ces principes dans notre secteur d'activité et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre Groupe, sa culture commerciale, d'achats et ses modes opératoires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, nos respectueuses salutations.

Fait à Roubaix, le 15 Avril 2014,

Joseph Felfeli

Président Directeur Général

| 2-4, rue Duflot - 59100 Roubaix - France | Tél.: + 33 (0)3 20 11 44 64 | Fax : + 33 (0)3 20 11 44 65 | Mailto : info@acteos.com | www.acteos.com |
| S.A. au capital de 1 403 395 € | RCS Roubaix - Tourcoing B 339 703 829 | SIRET 339 703 829 00046 | TVA FR 11339 703 829 |

Les dix principes à respecter

Droits de l'Homme — Page 3

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme et leur sphère d'influence
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme

Normes de travail — Page 3

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaitre le droit de négociation collective
4. L'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire
5. L'abolition effective du travail des enfants
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Environnement — Page 5

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Lutte contre la corruption — Page 6

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes

Descriptif des Actions menées

Droits de l'Homme

Le respect des droits de l'homme est un principe prioritaire dans la gestion du Groupe. Outre l'application et le respect stricto sensu des lois des pays dans lequel le Groupe est installé, le respect de la vie privée et des droits de la personne, notamment dans le cadre du traitement des informations et données informatiques, est un axe prioritaire d'amélioration et fait l'objet de procédures clairement définies.

Dans l'ensemble du Groupe et à fortiori en France, l'application des règles définies dans le cadre de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) permet de minimiser les risques d'intrusion dans la vie privée des collaborateurs et partenaires.

La politique des rémunérations pratiquées par le Groupe, permet de s'assurer d'une égalité de traitement à poste comparable entre homme et femme et les différents pays dans lesquels le Groupe intervient, en intégrant bien évidemment les spécificités de chacun d'entre eux.

Le Groupe assure enfin une liberté d'expression pour l'ensemble de ses employés et l'absence de toute discrimination.

Normes de travail

Au 31 décembre 2013, le Groupe compte 88 collaborateurs, dans le cadre des lois en place dans chacun des pays, les organisations représentatives des salariés sont en place au sein de chacune des structures. Pour la France les délégués du personnel ont un pouvoir élargi quasi identique aux fonctions des membres d'un comité d'entreprise et du budget de fonctionnement et des œuvres sociales qui s'y rattache.

Pour le bien être au travail de chacun, le Groupe privilégie l'embauche de collaborateurs locaux puis favorise la mobilité interne pour les volontaires, et un faible turnover. Le personnel est ainsi amené à

évoluer et à prendre des responsabilités dans l'entreprise en maitrisant parfaitement les produits et métiers.

La formation est un axe prioritaire, dans un secteur où les technologies évoluent de manière permanente. Un plan prévisionnel de formation est établi chaque année afin d'identifier les besoins. Le Groupe dans la mesure du possible accède aux demandes des collaborateurs et de leur hiérarchie, la veille technologique étant un pilier de la performance future, et une source de motivation pour progresser et s'adapter aux besoins et à la demande du marché. Les formations proposées par le Groupe, considérées comme un véritable levier de performance, sont très variées : Techniques pour favoriser l'évolution technologiques de nos produits, linguistiques pour favoriser la communication au sein du Groupe et envers les tiers, management pour favoriser l'évolution hiérarchique des collaborateurs.

De par la nature de l'activité du groupe ACTEOS, les salariés ne sont pas exposés à des risques physiques très significatifs. Les risques identifiés sont inhérents à une activité sédentaire de type tertiaire, aux déplacements professionnels et des risques de type « industriels » liés à son activité d'assemblage. Ces risques sont relatés à travers le document d'évaluation des risques. Concernant le premier périmètre de risques (risques liés à une activité sédentaire de type tertiaire), des mesures ont été prises afin par exemple d'atténuer la fatigue visuelle liée au travail sur écran (renouvellement du parc informatique avec des écrans plus modernes et plus adaptés...), changement des néons de lumière...Des sièges ergonomiques ont été achetés pour certains salariés rencontrant des problèmes dorsaux. Les visites médicales réalisées avec les salariés n'ont pas fait état d'autres risques en matière de santé et de sécurité pour les salariés. Compte tenu de la taille de notre structure, il n'a pas semblé à ce jour nécessaire de mener des négociations en vue de la signature d'accords en la matière. Aucun accident du travail n'a été dénombré en 2013 et aucune maladie professionnelle relatée.

La population féminine du Groupe représente un peu plus de 28% des effectifs au 31 décembre 2013, cette proportion est en progression sur les derniers exercices. Le Groupe s'inscrit d'autre part dans le strict respect de la loi du 27 janvier 2011 n°2011-103 relatif aux règles liées à la promotion et à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Le Groupe Acteos ne pratique pas le travail forcé et n'a pas recours au travail des enfants tant en France qu'à l'étranger. Concernant les partenaires avec lesquels nous sommes en relations commerciales, le Groupe réfléchit à la mise en place d'un questionnaire « d'engagement et de bonne conduite », afin d'intégrer dans son process de décisions les questions relatives au respect par les tiers, de ces différents principes définis dans le cadre du Pacte Mondial.

Environnement

Au titre de la réduction de l'impact environnemental du Groupe, ce dernier a mis en place en 2012 un tableau de mesure de ces différents critères (cf. Point ci-après mesures des résultats). La comparaison des résultats d'une année sur l'autre nous permet de déterminer les axes de progrès prioritaires.

La consommation d'énergie au sein de notre bâtiment de Roubaix, nous est apparue comme une priorité. Afin d'optimiser les dépenses d'énergie liée au bâtiment qui abrite notre siège social, une réfection complète de la toiture a été budgété au titre de l'exercice 2014. Il est d'autre part procédé à la sous location d'une partie du bâtiment afin d'éviter notamment en hiver de chauffer des surfaces inoccupées (20% du bâtiment).

Le système de visioconférence mis en place en 2012 a permis au Groupe de réduire de manière significative les déplacements entre les différents sites du Groupe, mais également de limiter un certain nombre de déplacements chez des clients, prospects ou fournisseurs lorsque ces derniers sont équipés d'un matériel identique.

Les efforts en termes de tri sélectif et recyclage des déchets, à perduré en 2013, en ce qui concerne principalement le papier et les encres. Concernant le matériel informatique obsolète, il est de manière systématique recyclé auprès de brokers.

La sélection des véhicules de société proposés à certains collaborateurs, fait l'objet chaque année d'une mise à jour, afin de retenir notamment les véhicules les plus propres en termes d'émission de CO2.

Le Groupe favorise l'utilisation des transports en communs, en prenant à sa charge 50% (net d'impôt) des dépenses de chaque collaborateur relatives à ces frais de transport.

Dans le cadre des consommables utilisés, le personnel est invité notamment lors de la prise de boissons chaudes ou froides à la cafétéria, de conserver et de n'utiliser qu'un seul gobelet par jour, et d'éteindre les lumières durant l'heure de la pause déjeuner et d'une manière générale dès que les bureaux sont vides. Durant les week-ends, le chauffage est réduit en intensité.

Les communications commerciales auprès de nos partenaires sont systématiquement dématérialisées, numérisées et transmises par mail. Un projet d'étude au niveau comptable sera mené sur les 3 prochaines années, afin d'étudier la dématérialisation complète de la fonction et en particulier dans la communication avec les tiers en termes notamment de facturation clients et fournisseurs.

Lutte contre la corruption

Afin d'informer au mieux nos partenaires sur la vie de l'entreprise et ses modalités de fonctionnement, un travail de fond a été mené sur le site Internet de la société www.acteos.com (Site traduit en 5 langues) afin de permettre au plus grand nombre de mieux connaitre Acteos et mieux comprendre surtout sa stratégie et sa philosophie.

A ce jour, nous menons une réflexion pour développer une politique de partenariat avec les écoles locales dans le but de favoriser l'emploi régional.

Nous réalisons par exemple des enquêtes de satisfaction auprès de nos clients afin de mieux répondre à leurs attentes.

De par la taille de notre structure, à ce jour aucune action de partenariat ou de mécénat n'est effectuée, ne disposant pas de budget alloué. Des dons sont réalisés à titre personnel par les collaborateurs.

Nous réfléchissons pour les années à venir à établir des critères d'achat responsables afin de prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux dans nos choix de fournisseurs et sous-traitants (sous-traitance informatique). Par exemple, dans le choix de nos prestataires de fournitures privilégier ceux qui prennent en compte les enjeux environnementaux et sociaux (ex : papier recyclé ou certifié, équipements économes en énergie, travailler avec des Etablissements et Services d'Aide par le Travail, etc...)

Acteos mène une politique transparente de prévention de toute forme de corruption : par exemple, les cadeaux reçus par les tiers (fournisseurs, clients...), sont centralisés et font l'objet d'une redistribution sous forme de loterie auprès du personnel lors de fêtes de fin d'année.

Mesures des résultats

Les indicateurs sociaux et environnementaux permettent de matérialiser les contours de la politique du Groupe au niveau environnemental, économique et humain : la diversité, l'égalité, l'homogénéité, et la volonté d'investir sur le patrimoine humain.

Tableau des Indicateurs RSE

Thèmes	Détail des Thèmes	Données 2013
Reporting RSE	Périmètre de reporting RSE	100% du CA - 100% des effectifs
Indicateurs clés		
Indicateurs sociaux		
Effectif total du Groupe	Nombre d'employés dans le monde en nombre	89
Répartition géographique des effectifs	France, Allemagne, Liban en % et en nombre	France : 52%, 46 sal Allemagne : 23 %, 21 sal Liban : 25 %, 22 sal
Répartition par sexe des effectifs	Femmes, Hommes en % et en nombre	Femmes : 26%, 23 femmes Hommes : 74%, 66 hommes
Répartition de l'effectif par statut	Cadres%, Non cadres %	Cadres : 51 %, France : 27, All : 15, Liban : 3 Non cadres : 49 %
Répartition de l'effectif par CSP	Employés, techniciens et cadres en nombre	Employés : 11 Techniciens : 33 Cadres : 45
Répartition des effectifs temps plein / temps partiel (ETP)	Total en nombre	Temps plein : 84 Temps partiel : 5 ETP : 88
Répartition par tranche d'âge des effectifs	Moins de 45 ans %, Plus de 45 ans %, âge moyen des collaborateurs	24 pers soit 27 % >= 45 ans 65 pers soit 73 % < 45 ans Age moyen 37,5 ans Age médian 34,5 ans
Répartition par nationalité des effectifs	Française%, Allemande%, Libanaise%, CEE%, hors CEE%	Française : 42 %, 37 sal Allemande : 24%, 21 sal Libanaise : 29 %, 26 sal CEE : 2 %, 2 sal Hors CEE : 3%, 3 sal
Effectif Handicapé	Nombre de salariés handicapés	2
Entrées	Total des embauches (CDD, CDI)	16
Sorties	Départs volontaires	15
	Départs liés fin de contrat...	4
	Licenciements	0
Turnover volontaire	% par an	16,85%
Organisation du travail	Nombre d'heures travaillées théoriques par an	167 797
	dont quote-part consacrée à la R&D	12 166
Rémunérations	Brut fixe théorique moyen des Femmes annuel en €	29 520
	Brut fixe théorique moyen des Hommes annuel en €	38 392
	Total des salaires bruts théoriques fixes annuels hors charges patronales en €	3 173 599
	Salaire fixe théorique moyen brut annuel en €	36 199
Absences	Parental et familial (jours)	431
	Absences autorisées (CSS, projet personnel...)	22
	Maladie (jours)	304
Santé et sécurité	Accidents du travail en nombre	0
	Nombre de maladies professionellles reconnues	0
	Taux de fréquence des accidents du travail en %	0
	Taux de gravité des accidents du travail en %	0
Formation	Nombre d'heures de formation	2508,5
	% des salariés formés au cours de l'exercice	44,94%
	Nombre d'heures de formation par employé	28
Indicateurs environnementaux		
Energie	Electricité (KWh)	342 982
Déplacements professionnels	Nombre de kilomètres parcourus total (voiture, train avion,etc...)	1 548 800
Emissions de CO^2	Emissions totales en tonnes eqCO^2 pr la consommation d'électricité	513
	Emissions totales en tonnes eqCO^2 pr les déplacements professionnels	159
	Emissions par salarié en tonnes eqCO^2	8
Consommables	Papier (kg)	783
Eau	Consommation en litre par année	371,16
Environnement	Amendes ou sanctions non financières pour non-respect des lois et règlementations dans les domaines de l'environnement	0
Indicateurs sociétaux		
	Volume de la sous traitance en K€ et part du chiffre d'affaires	410 soit 3,5 % du CA
	Utilisation durable des ressources	Système de visioconférence